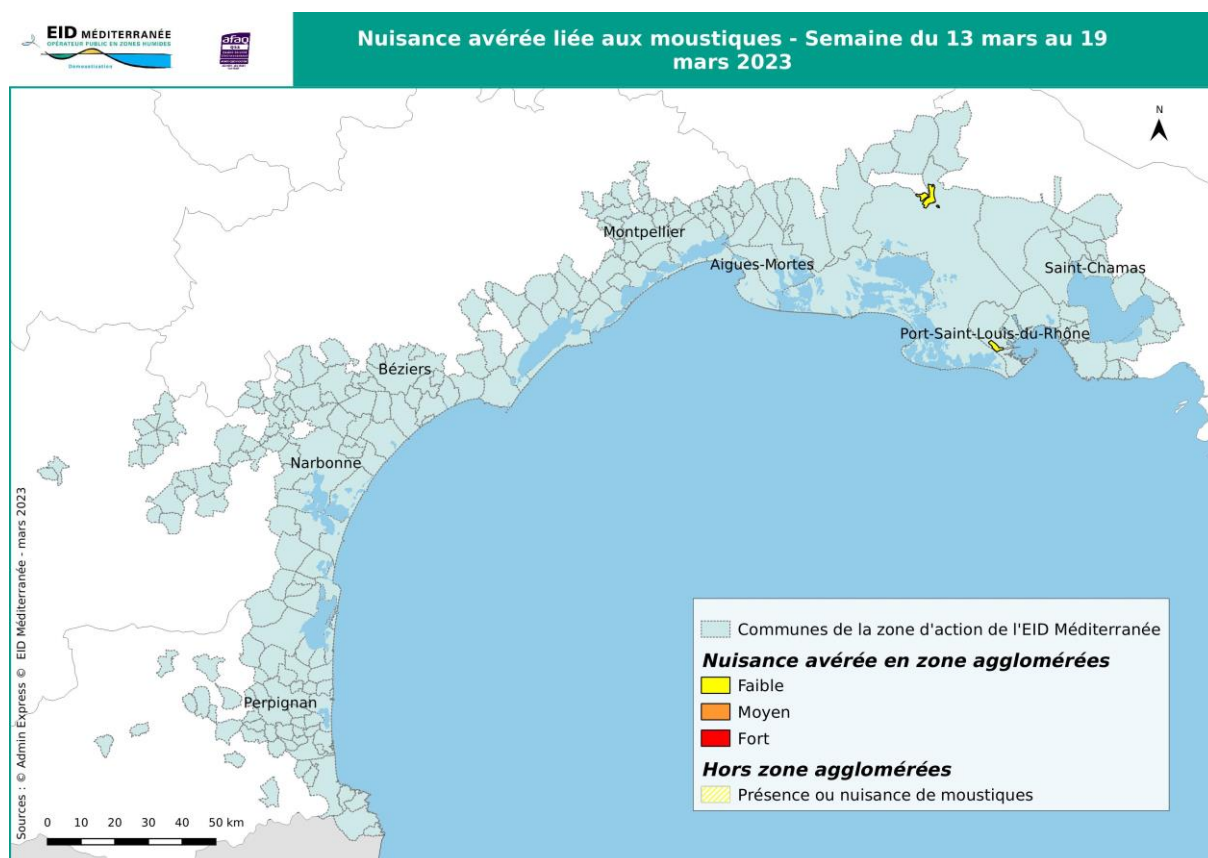


BULLETIN OPÉRATIONNEL

Bulletin « Moustiques » du 13 au 19 mars 2023



Au cours de la semaine du 13 mars 2023 :

On observe à certains endroits des moustiques adultes *Aedes detritus*, pouvant localement générer quelques piqûres, particulièrement hors des zones urbanisées.

Des submersions d'origine naturelle se sont produites ces tout derniers jours et les premières larves sont observées.

Au cours de la semaine du 13 mars, près de 500 hectares ont été traités, dont 90 % par avion.

Le total 2023 à ce jour s'élève à 1 340 hectares traités en zones humides, alors que la moyenne des dernières années à pareille date dépassait déjà les 4 000 hectares.

À compter du 20 mars 2023 :

Pas d'évolutions notables, en termes de nuisance, dans les prochains jours.

Mise en œuvre des prospections, traitements et contrôles d'efficacité en zones humides.

Situation par département :

► **Bouches-du-Rhône** : On observe une légère nuisance due aux *Aedes detritus* en colline. Les derniers traitements aériens ont été efficaces. Les marais soumis aux entrées maritimes ont subi des submersions, suite au fort coup de mer de vendredi 17 mars et à un cumul de précipitations de 25 mm. Les premières prospections montrent l'apparition des premières larves sur les zones inondées par la pluie. Des traitements antilarvaires vont être programmés dans les tout prochains jours.

► **Gard** : Situation dans la continuité de la semaine précédente, en matière de ressenti de nuisance, avec, en ce tout début de printemps, la présence localisée de quelques *Aedes detritus*. Les précipitations modérées du mois de mars (moins de 20 mm cumulés) ne sont pas de nature à présenter de véritables risques d'éclosions d'œufs en zones humides. Le contrôle s'oriente vers les bords d'étangs inondés par le fort vent de mer du week-end des 18 et 19 mars.

► **Hérault** : Sous réserve des contrôles d'efficacité à venir, après les traitements antilarvaires, les récentes précipitations (entre 8 mm et 10 mm) sur l'ensemble de la zone d'action ne devraient pas entraîner de submersions marquantes. À cet instant, seules les entrées maritimes devraient générer des éclosions d'œufs de moustiques, au niveau des bordures d'étangs. Pas de nouveaux risques de nuisances à prévoir ces prochains jours.

► **Aude** : La présence d'*Aedes detritus* est toujours très faible et ne devrait pas engendrer de nuisance, que ce soit en zones agglomérées ou en dehors, malgré une météo très favorable. Les pluies de ce week-end devraient légèrement augmenter les surfaces « positives » par rapport à celles de la semaine dernière, imputables à une remontée des niveaux des étangs. On observe la poursuite des mises en eau artificielles à l'embouchure de l'Aude.

► **Pyrénées-Orientales** : Pas de nuisances constatées dans les communes en bordure de zones humides. Bonne efficacité du traitement aérien effectué. Précipitations de samedi 18 mars : 32 mm, avec un très fort vent marin de jeudi après-midi à samedi. Très importante mise en eau sur le pourtour de l'étang de Salses et sur le Bourdigou, à Torreilles. Cette mise en eau par coup de mer, très importante et déjà observée vendredi, a été amplifiée par les pluies du week-end. On observe les premières larves, notamment après le coup de mer. Des traitements par voies aérienne et terrestre seront planifiés dans les prochains jours.

Risque de nuisance liée aux moustiques - Semaine du 20 mars au 26 mars 2023

